

Trafic des paiements international



Les principales informations

Fort de plusieurs décennies d'expérience, le Credit Suisse est le partenaire idéal en matière de trafic des paiements international. Grâce à notre réseau mondial de correspondants bancaires et à notre excellente infrastructure technique, nous exécutons vos paiements de manière sécurisée, rapidement et à moindre coût. En outre, le Credit Suisse compte parmi les principaux fournisseurs de solutions de trafic des paiements sur la place financière suisse et vous offre un soutien et un conseil compétents à tout moment.

Paiements à l'étranger

Comment pouvez-vous effectuer vos paiements internationaux?

- **SEPA: des paiements en euros rapides et avantageux en Europe**

Depuis janvier 2008, un espace unique de trafic de paiements en euros existe avec SEPA (Single Euro Payments Area). Bénéficiez donc, lors de vos paiements en euros dans la zone UE/EEE, de nos types d'ordres électroniques et papier avantageux qui prennent en charge la norme SEPA.

Vous trouverez de plus amples informations sur SEPA via le lien suivant:

credit-suisse.com/sepa

- **Paiements internationaux dans la monnaie de votre choix**

Au Credit Suisse, grâce à notre réseau mondial de banques correspondantes, vous avez la possibilité d'effectuer vos paiements internationaux dans la monnaie de votre choix.

Comment passer un ordre de paiement?

Pour la passation d'un ordre de paiement, nous vous recommandons d'utiliser nos canaux électroniques (p. ex. Online & Mobile du Credit Suisse ou Direct Link). Pour vous, la passation d'ordre électronique est rapide et avantageuse. En outre, vous bénéficiez de créneaux de livraison plus longs dans le trafic des paiements électronique. Pour le trafic des paiements par écrit, les formulaires «Ordre de paiement / Ordre permanent» et «Ordre de paiement multi» sont à votre disposition.

De quelles informations avons-nous besoin de votre part?

Pour une exécution rapide et à moindre coût de votre paiement vers l'étranger, certaines informations sont requises. Veuillez vous reporter au tableau suivant:

Informations	Paiements vers l'Europe		Paiements dans le monde entier
	Paiement SEPA (normes SEPA) ¹	Paiement non SEPA	Autres paiements internationaux
Nom et adresse du bénéficiaire	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
N° de compte du bénéficiaire	Seul le format IBAN ² est autorisé	Seul le format IBAN ² est autorisé	N° IBAN ² ou de compte nécessaire
Adresse de la banque bénéficiaire	Adresse BIC/SWIFT ³	Adresse BIC/SWIFT ³ obligatoire	Nécessaire
Monnaie	EUR	Au choix	Au choix
Instructions d'acheminement	Non autorisées	Possibles	Possibles
Communications à la banque du bénéficiaire	Non autorisées	Facultatives	Facultatives
Dispositions régissant les frais ⁴	SHA	SHA, BEN ou OUR	SHA, BEN ou OUR

Vous pouvez obtenir les indications nécessaires directement auprès du bénéficiaire.

Si des informations incomplètes sur le donneur d'ordre sont saisies pour les paiements transfrontaliers, il faut veiller à ce que ces transactions puissent être rejetées par les établissements financiers étrangers.

Si le bénéficiaire n'a pas de coordonnées bancaires ou si elles ne sont pas connues, il est possible d'effectuer le paiement par chèque bancaire.

Quand votre ordre est-il exécuté?

Indiquez, sur votre ordre de paiement, la date-valeur souhaitée, autrement dit la date d'exécution, et envoyez-le-nous avant l'heure de clôture. Nous l'exécuterons à la date-valeur souhaitée.

Les jours ouvrables bancaires, les débits et les crédits SEPA sont traités par le Credit Suisse dans un délai d'un jour si l'ordre est réceptionné avant l'heure de clôture.

Quelles sont les heures de clôture?

L'heure de clôture est l'heure à laquelle un ordre de paiement peut être donné au plus tard pour que la date-valeur prescrite puisse encore être respectée dans le cas de virements. Vous trouverez de plus amples informations sur les heures de clôture dans notre brochure «Heures de clôture et principaux correspondants bancaires pour les paiements». Vous la trouverez sur credit-suisse.com/traficpaiements («Sortie de paiements → Exécuter des paiements vers l'étranger → Correspondants bancaires»).

¹ En suivant les normes SEPA, vous profitez automatiquement des prix de transaction intéressants et des avantages de SEPA.

² L'IBAN (International Bank Account Number) est un standard international permettant de présenter de manière uniforme votre numéro de compte. Pour vos paiements en Europe, vous devez obligatoirement indiquer votre IBAN.

³ L'adresse BIC (Business Identifier Code) / SWIFT sert à identifier la banque de manière univoque. Pour vos paiements en Europe, vous devez obligatoirement indiquer votre BIC.

⁴ Vous trouverez des explications sur les dispositions régissant les frais à la page 2.

Qui supporte quels frais?

Le Credit Suisse tout comme les banques étrangères impliquées dans le paiement prélèvent généralement des frais pour les paiements internationaux. Le montant des frais varie en fonction de la complexité du traitement et de la situation du pays destinataire. Vous trouverez les prix du Credit Suisse pour le trafic des paiements sur:

credit-suisse.com/conditionsparticuliers

credit-suisse.com/conditionsentreprises

Pour l'imputation des frais, plusieurs possibilités s'offrent à vous:

■ Partager les frais avec le bénéficiaire (SHA)

Pour vos ordres de paiement à l'étranger, seuls les frais du Credit Suisse s'appliquent. Le bénéficiaire supporte les frais des banques étrangères, directement déduits du montant du virement. En l'absence d'instructions spécifiques de votre part, ce règlement des frais est appliqué.

Pour que vos paiements puissent être traités selon les normes SEPA, vous devez utiliser l'option «Frais partagés» (SHA). Clarifiez avec le bénéficiaire du paiement si des instructions spéciales concernant la réglementation des frais (OUR/BEN) sont encore nécessaires. Nous vous recommandons d'utiliser les paiements SEPA, car cela permet au bénéficiaire d'être toujours crédité du montant total du virement. Les banques tierces et les banques de transmission ne sont plus autorisées à prélever des frais.

■ Tous les frais à votre charge (OUR)

Si le bénéficiaire doit recevoir l'intégralité du montant (p. ex. abonnements, offices étrangers, etc.), le paiement doit être ordonné avec l'option OUR, à savoir «sans frais pour le bénéficiaire». Dans ce cas, le Credit Suisse vous facture un forfait supplémentaire pour frais de tiers, qui couvre l'ensemble des frais de la banque tierce. Pour les paiements en EUR vers les pays de l'UE ou de l'EEE, un tarif forfaitaire réduit est applicable dans la mesure où l'IBAN et le BIC sont indiqués dans l'ordre.

■ Tous les frais sont à la charge du bénéficiaire (BEN)

Tous les frais, y compris ceux du Credit Suisse, sont imputés au bénéficiaire. Le Credit Suisse et la banque à l'étranger déduisent leurs frais directement du montant viré.

Que devez-vous également savoir?

■ Remarques sur la conversion des monnaies

Les conversions sont effectuées au cours des devises du Credit Suisse, qui est fixé plusieurs fois par jour. Nous appliquons des cours différents pour des montants de virements inférieurs à 100 000 CHF, compris entre 100 000 CHF et 250 000 CHF et supérieurs à 250 000 CHF. La date de traitement de l'ordre de paiement est déterminante pour la fixation du cours de conversion.

■ Émettez des ordres de paiement dans la monnaie du pays bénéficiaire

Nous vous recommandons d'effectuer les paiements dans la monnaie du pays bénéficiaire. Votre ordre pourra ainsi être exécuté de manière plus rapide et avantageuse. En outre, vous bénéficierez des cours de devises du Credit Suisse.

■ Veuillez respecter les directives et dispositions particulières pour les monnaies et pays spécifiques

Les banques centrales de différents pays imposent de plus en plus souvent des exigences de reporting pour les paiements transfrontaliers. Ces exigences et dispositions doivent être prises en compte pour tous les ordres de paiement afin d'éviter des retards, des retours et des frais supplémentaires éventuels.

Pour consulter les informations actuelles, rendez-vous à l'adresse:

credit-suisse.com/specialtransaction

- **Évitez les ordres de paiement en monnaies exotiques**

Nous vous recommandons de transférer le montant équivalent en dollars US, en francs suisses, en euros ou dans une autre monnaie courante, au lieu de recourir à des monnaies exotiques (non négociables) telles que le dollar taiwanais. Cela est non seulement plus simple, mais aussi plus avantageux. Le traitement de paiements en monnaies exotiques peut souvent durer plusieurs jours, voire plusieurs semaines dans de rares cas. Le décompte d'un ordre de paiement dans une monnaie exotique peut être retardé ou le taux de change peut n'être attribué que sous réserve. En pareil cas, le surcroît de travail engendre souvent des commissions et des frais nettement plus élevés.

- **Transmission de données du donneur d'ordre**

Pour les paiements nationaux mais aussi internationaux, les banques établies en Europe, et donc également le Credit Suisse, sont tenues, en raison de réglementations nationales et internationales, de fournir le numéro de compte, le nom ainsi que l'adresse complète du titulaire du compte. Veuillez noter qu'une non-observation de ces dispositions peut avoir pour conséquence un rejet de la transaction par l'établissement financier destinataire.

- **Paiements de montants importants**

Les paiements de montants importants ne sont pas effectués via SEPA, mais traités et réglés automatiquement via un canal de compensation en temps réel (SWIFT/TARGET2). SEPA est un système destiné aux petites transactions commerciales, qui se révèle moins adapté aux transactions en millions. Nous recommandons donc généralement de choisir l'option de frais OUR (au lieu de SHA) pour les paiements à compter de 1 mio. EUR. Ainsi, le paiement ne se fait pas via SEPA, mais via SWIFT/TARGET2.

Recevoir de l'argent de l'étranger

De quelles informations le donneur d'ordre a-t-il besoin de votre part?

Pour que le donneur d'ordre puisse vous virer le montant efficacement et à moindre coût depuis l'étranger, vous devez lui transmettre au préalable les informations suivantes:

- Vos nom et adresse
- Votre IBAN (International Bank Account Number), que vous trouverez sur l'extrait de compte (p. ex. CH056 0483 5012 3456 7800 9)
- L'adresse BIC du Credit Suisse: CRESCHZZ80A
- Le nom et l'adresse de votre succursale du Credit Suisse

Toutes les indications incomplètes, erronées ou manquantes peuvent, conformément aux réglementations en vigueur, entraîner le refus de la transaction par le Credit Suisse.

Que devez-vous également savoir?

- **Crédits en monnaie étrangère**

Les paiements en monnaie étrangère sont crédités sur le compte conformément à l'IBAN ou au numéro de compte cité dans le virement. Le crédit est libellé dans la monnaie du compte, indépendamment de la monnaie indiquée dans le virement.

- **Réglementation relative à la date-valeur**

La bonification sur votre compte est effectuée à la date-valeur à laquelle le Credit Suisse peut lui-même disposer du montant. Veuillez alors tenir compte des valeurs au comptant.

- **Réglementation des frais**

Au Credit Suisse, les bonifications résultant des paiements internationaux sont actuellement exonérées de frais. Toutefois, le Credit Suisse n'a aucune influence sur les frais des banques à l'étranger susceptibles de vous être imputés.

- **Correspondants bancaires**

Pour les rentrées de paiement provenant de l'étranger, les déductions pour frais et le temps de transmission peuvent être optimisés si vos partenaires commerciaux dirigent les paiements vers nos correspondants bancaires. À ce titre, nous vous invitons à consulter notre brochure.

Vos interlocuteurs

Nos conseillers clientèle se tiennent à votre disposition pour toute question.
Vous pouvez joindre nos conseillers à la clientèle entreprises au numéro de téléphone 0800 88 88 71*.

Vous pouvez joindre nos conseillers à la clientèle privée au numéro de téléphone 0848 880 840*.

credit-suisse.com

* Nous attirons votre attention sur le fait que les communications téléphoniques peuvent être enregistrées.
Lorsque vous nous appelez, nous considérons que vous acceptez tacitement cette pratique.

Source: Credit Suisse, sauf si spécifié autrement



CREDIT SUISSE (Suisse) SA

Case postale

CH-8070 Zurich

credit-suisse.com/traficpaiements

Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après "CS") avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et, dans la mesure où la loi le permet, il décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite. En outre, les monnaies étrangères sont exposées au risque de dépréciation par rapport à la monnaie de référence de l'investisseur. Vos données à caractère personnel seront traitées conformément à la déclaration de confidentialité du Credit Suisse accessible à votre domicile via le site Internet officiel du Credit Suisse <https://www.credit-suisse.com>. Afin de vous fournir des supports marketing concernant nos produits et services, Credit Suisse Group AG et ses sociétés affiliées peuvent traiter vos données à caractère personnel de base (c'est-à-dire les coordonnées personnelles telles que le nom et l'adresse e-mail) jusqu'à ce que vous nous informiez que vous ne souhaitez plus les recevoir. Vous pouvez décider de ne plus recevoir ces documents à tout moment en informant votre conseiller clientèle.

Copyright © 2021 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.